

Ajournement d'été

Parlons d'uranium. Le député de Lincoln (M. Mackasey) a parlé de la position de son parti en matière de ressources renouvelables. Ce qui m'inquiète, moi, ce sont les exportations d'uranium. Le premier ministre de la Saskatchewan est allé en Chine et au Japon pour discuter de l'exportation de l'uranium de la Saskatchewan. Il n'a pas proposé que l'uranium reste dans le sol ou qu'il serve uniquement à satisfaire les besoins en énergie du Canada. Il a dit aux Japonais: «Nous de la Saskatchewan sommes prêts à vous approvisionner en uranium—à vous fournir un approvisionnement garanti d'uranium à partir des ressources de notre pays». Le Nouveau parti démocratique dit une chose lorsqu'il défend sa politique à la Chambre, retardant ainsi l'ajournement de la session, mais il en dit une autre par la voix de ses principaux partisans du pays, qui défendent en effet une politique diamétralement opposée.

Une voix: Ils sont pleins de potasse.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, je voudrais parler de certains aspects plus vastes de la question. Alors que nous nous demandons si la Chambre doit ajourner, il importe je crois, de passer en revue les faits saillants de la session et d'envisager les défis que nous devons relever à la rentrée.

Les questions énergétiques nous ont vivement préoccupés, mais il serait opportun, je crois, d'envisager les perspectives que fait miroiter le gouvernement et de passer en revue les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration d'une politique énergétique. Les Canadiens devraient profiter des vacances pour faire savoir aux députés des deux côtés de la Chambre quelle a été la performance du gouvernement et quelles sont, à leur avis, les positions qui devraient être adoptées. Il serait peut-être utile en l'occurrence d'examiner certains engagements que le gouvernement a pris dans le discours du trône.

Le discours renferme plusieurs passages qui ont trait à l'énergie. Sans leur accorder la priorité, je voudrais en parler à tour de rôle.

Le discours du trône, lu par le Gouverneur général au nom du gouvernement le 14 avril, déclarait:

Le nouveau prix pondéré qui sera fixé incorporera progressivement les coûts du Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole et permettra de maintenir au pays un prix unique pour tous les consommateurs.

Je ne crois pas que ce nouveau prix pondéré se soit concrétisé, que ce soit par la voie législative, par des accords ou par substitution. Nous nous demandons encore en quoi consistera ce prix pondéré et s'il correspond à ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) avait dit pendant la campagne électorale lorsqu'on lui a demandé ce qu'il entendait par prix pondéré. Il avait répondu:

Si le prix du pétrole conventionnel est X, le prix du pétrole non conventionnel sera X plus Y et nous aurons aussi le prix international que vous connaissez et que nous continuerons à subventionner... Le prix pondéré sera donc une combinaison de ces prix.

Une voix: Pourriez-vous répéter cela?

M. Hnatyshyn: Comme on peut le constater, on trouve là une érudition sans précédent dans l'histoire politique de notre pays. Non seulement ne nous a-t-on présenté aucune mesure législative et aucun programme, mais nous ne savons même pas ce que le gouvernement entendait par là.

Voici ce qu'indiquait la deuxième rubrique du discours du trône:

Ce prix tiendra compte du droit des provinces et des sociétés productrices de tirer un juste revenu de leurs ressources et de leurs investissements.

Sur ce point, le gouvernement est resté muet, monsieur l'Orateur. Nous n'avons connaissance d'aucune déclaration. Cinq mois se sont écoulés depuis les élections, et pourtant, nous n'avons toujours pas vu la couleur de ce juste revenu. Lors d'une conférence de presse, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré sur un ton plutôt jovial que les libéraux étaient prêts à céder du terrain mais qu'ils ne feraient pas de concessions. Nous ne savons toujours pas en quoi consiste le fait d'accorder un juste revenu aux provinces et aux sociétés productrices.

Troisièmement, le discours du trône annonçait que le gouvernement n'avait pas l'intention de percevoir les 18c. d'augmentation de la taxe d'accise sur les carburants servant au transport. Or, le gouvernement ne l'a pas fait pour l'instant, du moins pas directement, devrais-je dire. Mais nous pouvons être certains, qu'en raison de la tendance des prix internationaux et des engagements de principe d'ordre général, le Canada fait face à la plus forte augmentation du prix du pétrole, compte tenu du coût du pétrole importé et de notre dépendance croissante vis-à-vis de ces importations. Les 18c. auront l'air d'une somme insignifiante aux Canadiens quand le gouvernement actuel aura terminé son mandat.

● (1650)

J'en viens à un autre point. Sous l'entête «Énergie: approvisionnement sûr à des prix équitables», on lit:

Le gouvernement mettra sur pied une Agence de surveillance des prix du pétrole qui aura pour mandat de faire enquête et d'informer le gouvernement et les citoyens canadiens sur les coûts, les bénéfices, les immobilisations et le niveau de propriété canadienne des sociétés pétrolières.

Il n'y a pas de loi pour l'établir et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'en a pas parlé à la Chambre aujourd'hui. Je ne fais que m'interroger tout haut. Quand j'ai interrogé le ministre vendredi, il y a huit jours, au sujet de cette agence, il semblait croire à tort qu'il avait déjà les pouvoirs nécessaires pour établir cette agence aux termes de la loi sur l'administration du pétrole qui permet maintenant au gouvernement de faire une vérification complète des livres des compagnies de pétrole. Il n'y a pas eu de décision au sujet de cette nouvelle agence. Nous ne savons absolument pas quel genre de mandat le gouvernement songe à lui confier. Le discours du trône renfermait une autre promesse au sujet de laquelle absolument rien n'a été fait et rien n'est prévu pour l'avenir immédiat.

J'espère avoir quarante minutes pour faire mon discours, car le gouvernement a fait pas mal de promesses. En général, je puis le faire très rapidement, car je puis vous dire d'avance qu'en revoyant ces promesses, je suis obligé d'en venir à la conclusion qu'il ne fait rien, qu'il n'a rien fait et qu'il n'envisage rien pour l'avenir immédiat.

Le discours du trône ajoute:

Malgré l'abondance de ses ressources énergétiques qui lui donnent l'immense avantage d'être l'un des principaux exportateurs d'énergie, le Canada doit encore importer une partie de son pétrole.